



Panneau de signalisation routière type C27 "Ralentisseur"

Panneau de signalisation routière "RALENTISSEUR" indique la nécessité de réduire la vitesse pour passer un ralentisseur ou dos d'âne.

- Panneau routier tout en aluminium 15/10°
- Bord du profil arrondi : meilleure rigidité et sécurité lors des manipulations.
- Fixation par 2 rails soudés au dos avec colliers (*non fournis*).
- Film réfléchissant Classe 1 ou Classe 2*.
- Pour une utilisation en milieu routier, centre urbain et lieu privé.
- Conforme CE n° 1826-CPR + NF complémentaire n° SP910.

Vous n'avez pas trouvé le panneau souhaité : modèle, taille, couleur... ? Contactez-nous au 05 56 17 55 00 !

**La Classe 1 permet de voir les panneaux jusqu'à 100 m. Ce niveau est minimal pour une installation en campagne et en agglomération où la classe 2 n'est pas obligatoire. Les voies privées sont généralement équipées avec un film de cette classification.*

La Classe 2 permet de voir les panneaux jusqu'à 250 m. Ce film est obligatoire en rase campagne pour les panneaux implantés à plus de 2 m de hauteur, sur les autoroutes, et en agglomération (routes à plus de 70 km/h et lors de priorité et d'intersection).

Code article	Désignation article
HAUTEUR 500 MM	
676796	Panneau routier C27 - 500 mm - Classe 1
676797	Panneau routier C27 - 500 mm - Classe 2
HAUTEUR 700 MM	
676798	Panneau routier C27 - 700 mm - Classe 1
676799	Panneau routier C27 - 700 mm - Classe 2